



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le 28 Septembre 2026, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-EVARZEC dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. René ROCUET, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 22 Septembre 2026.

Nombre de conseillers en exercice : 27

Présents : 27

Votants : 27

PRESENTS : Tous les Conseillers.

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Sandrine ALBRECHT.

OBJET : 2026-7-2 : REGLEMENT INTERIEUR DU CONSEIL MUNICIPAL

Suite au renouvellement des conseils municipaux, les communes de 1 000 habitants et plus, doivent adopter un règlement intérieur.

Ce règlement intérieur est destiné à préciser les modalités de fonctionnement interne de l'organe délibérant de la commune.

Le précédent règlement intérieur a été actualisé au vu des modifications législatives.

Par ailleurs, le règlement intérieur intègre les décisions du conseil municipal relatives aux commissions municipales.

Il vous est proposé :

D'APPROUVER le règlement intérieur du conseil municipal joint en annexe.

POUR : 27	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0
-----------	------------	----------------

SAINT-EVARZEC, le 5 Octobre 2026

Le MAIRE,
René ROCUET